



Christine Robert
Centre de formation

Initiation à la Réflexologie plantaire, dorsale ou palmaire

RINI

Avertissement

Lors de votre inscription vous devez choisir la spécialité qui vous intéresse, Réflexologie plantaire, Réflexologie palmaire ou Réflexologie dorsale.

A noter : le stagiaire ne peut pas prétendre au statut de réflexologue à l'issue de cette initiation.





La formation en bref

- Durée : 3 heures
- Localisation : 65 Rue Grange Magnien, 01960 Péronnas / Saint-Etienne 42100
- Formateurs : Christine Robert, Réflexologue RNCP
- Nombre de places : 6 / 8 stagiaires
- Durée moyenne d'accès à la formation : 1 mois

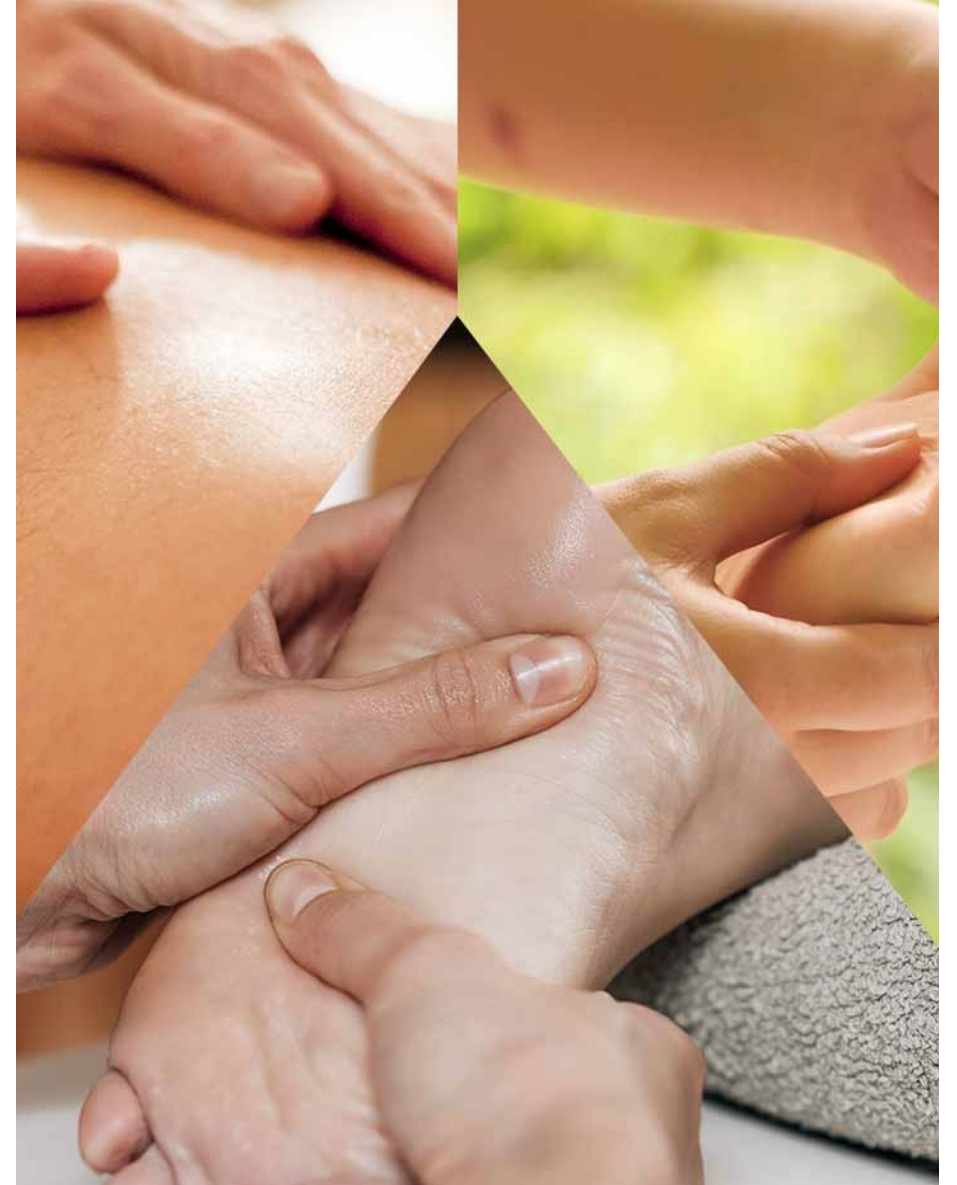
Compétences

FORMATION RINI

Cette initiation a pour but de faire découvrir la réflexologie plantaire, la réflexologie palmaire ou la réflexologie dorsale.

A l'issue de cette initiation, le stagiaire aura appris les techniques de base et sera capable de :

- proposer un protocole bien-être de 15 minutes
- pratiquer dans le cadre familial





Publics concernés

La formation est destinée à tout public débutant dans les techniques de réflexologie et de bien-être.

Conditions d'admission :

- être majeur
- bulletin d'inscription

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme

Trois initiations à la réflexologie sont proposées au choix.

Le programme est équivalent quelle que soit la spécialité plantaire, palmaire ou dorsale :

- Présentation de la réflexologie
- Les contre-indications
- Protocole bien-être
- Mise en pratique en binôme
- Supervision par le formateur

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel. Différents modes d'animation sont utilisés : cours magistraux, mise en situation pratique par binôme, vidéo.

Modalités d'évaluation :

- supervision lors du déroulement des ateliers de mise en situation
- Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.



Matériel pédagogique :

- table de massage,
- supports pédagogiques,
- vidéoprojecteur

CGV

1. Le paiement s'effectue lors de l'inscription par un versement du montant global
2. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces
3. Une convention de formation est établie lors des stages
4. Le stagiaire est soumis à l'application du Règlement intérieur du centre de formation

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant. Votre acompte vous sera retourné. Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n'ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d'objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail





Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18